

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue, dans la salle William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 13 janvier 2016 à 20 heures.

Étaient présents MM. Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;
 Michel Cliche, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;
 Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
 Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables
 Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;
 André Labbé, maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Mme Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville.

Étaient aussi présents : Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
 Rénal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

1.0– OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Provençal constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée.

2.0– ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5583-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté ci-après :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 novembre 2015 et du procès-verbal de la séance spéciale du 16 décembre 2015.
4. Comptes à payer
5. DOSSIER CLD
 - 5.1 Plan d'action 2016
 - 5.2 Politique de soutien aux entreprises : plan de travail 2016-2019
 - 5.3 Politique d'investissement commune FLI/FLS
 - 5.4 Nomination au CA
6. DOSSIER FOSSES SEPTIQUES
 - 6.1 Bilan 2015 pour la mise aux normes
 - 6.2 Dossiers difficiles et article 25.1
7. PGMR : résumé des consultations
8. Lieu d'enfouissement : Bris de tuyau
9. PDZA
 - 9.1 Dépôt de document
 - 9.2 Comités

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.1 RCI Ville de Beauceville
 - 10.2 Correspondances de l'Association des aménagistes régionaux du Québec
- 11.1 Pacte rural : recommandation d'un projet
- 11.2 Fonds de développement culturel
12. Piste cyclable
13. Évaluation foncière : dossier du Palais de justice
14. Journée de réflexion (Lac à l'épaule)
15. Demande de monsieur Marcel Paré
16. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
17. Représentant de Beauceville
18. Programme RénoRégion (PRR) : budget
19. Remerciement aux maires
20. Sondage CSP
21. Maintien de l'équité salariale
22. CORRESPONDANCES
 - 22.1 UPA de Chaudière-Appalaches : commission agroalimentaire
 - 22.2 UPA de Chaudière-Appalaches : REA et moratoire
 - 22.3 UPA de Chaudière-Appalaches : contrôle des plantes envahissantes
23. AFFAIRES NOUVELLES :
 - a) FQM : rendez-vous du président
 - b) Preca : persévérance scolaire
24. Période de questions
25. Levée de la séance

3.0– ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 25 NOVEMBRE 2015 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 16 DÉCEMBRE 2015

5584-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance régulière du 25 novembre 2015 et du procès-verbal de la séance spéciale du 16 décembre 2015.

4.0– COMPTES À PAYER

Monsieur Luc Provençal indique qu'il a examiné l'ensemble des comptes et qu'il en recommande l'adoption.

5585-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur André Labbé, il est résolu à l'unanimité que les comptes soient adoptés comme suit :

HYDRO QUÉBEC	1 212.45 \$
BELL MOBILITÉ - Décembre	234.71 \$
REVENU QUÉBEC (DAS provinciale décembre 2015)	21 512.48 \$
REVENU CANADA (DAS fédérale décembre 2015)	10 516.57 \$
REVENU QUÉBEC	510.40 \$

SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC - RREMQ octobre 2015	9 054.56 \$
ENTRETIEN MÉNAGER - Janvier 2016	2 220.35 \$
CLD ROBERT-CLICHE - Financement 2015-2016, 2e vers.	68 000.00 \$
VILLE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE Équipement supralocal 2015	41 048.00 \$
VILLE DE BEAUCEVILLE - Équipement supralocal 2015	41 048.00 \$
PROVENÇAL LUC - Dépenses décembre 2015	799.35 \$
ORDRE DES URBANISTES DU QUÉ. - Demande d'équivalence	143.72 \$
MUNICIPALITÉ DE TRING-JONCTION - Projet pacte rural	4 567.80 \$
CARON GILBERT - Dépenses décembre 2015	112.34 \$
DAIGLE MANON - Dépenses décembre 2015	280.00 \$
ROY RENAL - dépenses décembre 2015	230.31 \$
MORIN MIRIELLE - Dépenses décembre 2015	16.83 \$
DENICOURT MANON - Dépenses décembre 2015	10.00 \$
ROBERGE FRANÇOIS - Dépenses décembre 2015	30.00 \$
BÉRUBÉ RENÉ - dépenses décembre 2015	7.38 \$
JACQUES ÉRIC - dépenses décembre 2015	6.15 \$
POULIN GUY - dépenses décembre 2015	42.95 \$
VILLE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE - BFS décembre 2015	2 228.57 \$
S.C.F.P., SEC LOC 3797 - Cotisations syndicales déc 2015	797.85 \$
MRC LA NOUVELLE-BEAUCE - Déchets décembre 2015	60 961.72 \$
FQM - Dicom	10.34 \$
MRC DE BEAUCE-SARTIGAN - Honoraires piste cyclable	28 120.16 \$
MRC DE BEAUCE-SARTIGAN - Honoraires projet réseau et stationnement	2 809.96 \$
MRC DE BEAUCE-SARTIGAN - Tourisme	647.58 \$
QUÉBEC MUNICIPAL - Adhésion 2016	431.16 \$
SOGETEL	392.35 \$
DEBB (papeterie)	31.43 \$
IMPRESSIONS DE BEAUCE INC - Cartes d'affaires PR	114.98 \$
RÉSEAU ENVIRONNEMENT - Adhésion 2016	615.12 \$
COMBEQ - Adhésion 2016 DD-SP-EJ-JFL-SL	1 086.53 \$
EXCAVATIONS JEAN-LOUIS MATHIEU - Déneigement déc.2015	655.36 \$
GROUPE ICB - service technique et disque dur	988.79 \$
CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE Soutien annuel et logiciel évaluation	33 453.90 \$
ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	90.00 \$
ÉDITIONS YVON BLAIS - Mises à jour	118.55 \$
S.A.A.Q.	21.20 \$
AEMQ - Cotisation 2016	90.00 \$
MÉDIAS TRANSCONTINENTAL - vœux	254.79 \$
RÉFRIGÉRATION J.P. (BEAUCE) INC - Vérifier climatisation	135.10 \$
SERVICES MATREC INC - RDD	1 318.82 \$
ASS. DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QC – Cot. 2016	281.69 \$
VISA DESJARDINS	179.94 \$
SSQ GROUPE FINANCIER – Ass. collectives janvier 2016	4 555.98 \$
PRÉCICOM TECHNOLOGIES INC - Banque d'heures	919.80 \$
GRAVURE G.P. ENR - Plaques	567.00 \$
LA TERRE DE CHEZ NOUS - Abonnement 3 ans	82.78 \$
GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC - Soutien technique	911.19 \$
LOCATION BGD INC - Location copieurs 5030 et 2020	566.69 \$
SERVITECH INC - Honoraires	955.73 \$
GROUPE NÉGOTEL	28.52 \$
PG SOLUTIONS	1 626.90 \$
ATELIER MICHEL MERCIER	109.23 \$
JAGUAR MÉDIA INC - Adhésion 2016 RIM	603.62 \$
AGMQ - Adhésion 2016 JP	126.47 \$

SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER - Collecte sélective décembre 2015	24 932.85 \$
BIONEST - entretien UV	3 449.16 \$
PME PARTENAIRES - Honoraires	452.43 \$
WOLTERS KLUWER - Abonnement code des municipalités et règlements	1 596.00 \$
INFOTECH - Soutien 2016	12 308.08 \$
FERME LES JARRETS VERTS - Voyages de feuilles	344.93 \$
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA CHAUDIÈRE - Souper-bénéfice	40.00 \$
	391 617.60 \$

5.0— **DOSSIER CLD**

5.1 Plan d'action 2016

En séance de travail, monsieur Daniel Chaîné a présenté le plan d'action 2016 du CLD qui a été adopté au Conseil d'administration du CLD le 16 décembre 2015.

ATTENDU QUE le CLD de la MRC Robert-Cliche a procédé à l'élaboration de son plan d'action 2016 et que celui-ci a été adopté par le CA du CLD le 16 décembre 2015;

ATTENDU QUE ledit plan d'action 2016 a été présenté au Conseil des maires au cours de la présente séance;

5586-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le plan d'action 2016 élaboré par le CLD Robert-Cliche.

5.2 Politique de soutien aux entreprises : plan de travail 2016-2019

ATTENDU QUE le CLD de la MRC Robert-Cliche a procédé à l'élaboration d'une politique de soutien aux entreprises, assortie d'un plan de travail 2016-2019;

ATTENDU QUE le CLD de la MRC Robert-Cliche a procédé à l'adoption de cette documentation à son CA du 16 décembre 2015;

ATTENDU QUE ladite politique, et son plan d'action ont été présentés au Conseil des maires au cours de la présente séance;

5587-16 SUR LA PROPOSITION DE madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte la Politique de soutien aux entreprises du CLD et le plan de travail 2016-2019.

5.3 Politique d'investissement commune FLI/FLS

ATTENDU QUE le CLD de la MRC Robert-Cliche a élaboré une politique d'investissement commune FLI/FLS qui a été adoptée par son CA le 16 décembre 2015;

ATTENDU QUE ladite politique d'investissement commune FLI/FLS a été présentée au Conseil des maires lors de la présente séance;

5588-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte la politique d'investissement commune FLI/FLS élaborée par le CLD.

5.4 Nomination au CA

ATTENDU QUE le Conseil d'administration du CLD Robert-Cliche sera composé de neuf membres votants, dont cinq provenant du secteur municipal;

ATTENDU QUE deux sièges sont réservés pour monsieur Luc Provençal, préfet de la MRC et maire de Beauceville et pour monsieur Michel Cliche, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;

5589-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur André Labbé, il est résolu à l'unanimité que les trois autres sièges du secteur municipal au sein du CA du CLD Robert-Cliche sont attribués aux personnes suivantes :

- monsieur Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;
- monsieur Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
- madame Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules.

Le Conseil convient que les membres du comité d'investissement du CLD seront nommés par le Conseil d'administration du CLD.

6.0– DOSSIER FOSSES SEPTIQUES

6.1 Bilan 2015 pour la mise aux normes

En séance de travail, monsieur François Roberge a présenté le bilan au 6 janvier du programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la MRC. Au total, 50.9 % des résidences ont été traitées à ce jour et le total devrait atteindre 57 % à la fin de 2016.

La difficulté nouvellement apparue est qu'il n'existe, pour le moment, aucun programme d'aide financière reliée à ce dossier. Le nombre de personnes volontaires a drastiquement diminué au cours des derniers mois.

6.2 Dossiers difficiles et article 25.1

Monsieur Roberge indique que trois ou quatre dossiers de non-conformité en sont rendus à l'étape du recours à l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales selon lequel la MRC effectuera les travaux de conformité aux frais du contribuable suivant une procédure prudente.

Éventuellement la MRC devra procéder dans un premier cas avec l'assentiment du Conseil des maires et de la municipalité concernée. Monsieur Cloutier émet simplement la réserve que le contribuable pourrait aller en cour en invoquant des préjudices de toute sorte.

Le Conseil croit qu'une ultime approche devra être effectuée auprès des personnes concernées, mais accorde son appui à son personnel.

5590-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité que le Conseil soutient son personnel dans toute procédure liée au recours de l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales, à l'égard du dossier de la mise aux normes des installations septiques.

Le Conseil demande également à monsieur Roberge qu'un texte soit élaboré pour sensibiliser la population au dossier de la mise aux normes des installations septiques, lequel sera placé sur chaque site internet et les pages Facebook.

7.0– **PGMR : RÉSUMÉ DES CONSULTATIONS**

Les consultations liées au PGMR révisé ont eu lieu les 1^{er} et 2 décembre à Saint-Joseph-de-Beauce et à Beauceville. En tout, 17 citoyens ont participé.

La MRC est en attente d'un mémoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qui lui parviendra le 19 janvier. Le comité du PGMR devrait se réunir à la fin du mois pour déposer son rapport au Conseil des maires à la séance de février.

8.0– **LIEU D'ENFOUISSEMENT : BRIS DE TUYAU**

Monsieur Roberge a également présenté au Conseil le fait qu'il y a eu bris d'un tuyau au site d'enfouissement et que les réparations devront être effectuées en

avril, avant la remise en marche de la filière de traitement pour l'année 2016. Les travaux devraient être effectués à l'intérieur d'une journée.

9.0– PDZA

9.1 Dépôt de documents

En séance de travail, le Conseil a rencontré monsieur Patrice Routhier, qui a été embauché par la MRC comme chargé de projet pour la réalisation du PDZA sur le territoire de la MRC.

Monsieur Routhier a présenté divers documents, dont un concernant les grandes étapes de réalisation du PDZA et un second présentant la structure organisationnelle associée à ce processus.

5591-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jeannot Roy, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte le processus de planification et la structure organisationnelle déposés par monsieur Patrice Routhier en vue de la réalisation du PDZA.

9.2 Comités

5592-16 SUR LA PROPOSITION DE madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que le comité directeur du PDZA soit formé des personnes suivantes :

- Membres du comité d'aménagement de la MRC : messieurs Michel Cliche, Jean-Paul Cloutier et André Labbé;
- Un administrateur du syndicat de l'UPA de Robert-Cliche;
- Un administrateur de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce;
- Un membre de la relève agricole, nommément monsieur Jeannot Roy;
- Le directeur régional, ou son adjoint du MAPAQ.

5593-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que le comité technique du PDZA soit formé des personnes suivantes :

- Madame Geneviève Turgeon
- Monsieur Patrice Routhier
- Madame Audrey Boivin
- Monsieur Pierre Giguère
- Monsieur Simon Giguère
- Madame Marie-Josée Mathieu
- Monsieur Jean-Michel Bordron
- Monsieur Jean-François Guay.

La disponibilité de certaines personnes reste à être vérifiée.

10.0– AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1 RCI Ville de Beauceville

Ce sujet est reporté.

10.2 Correspondances de l'Association des aménagistes régionaux

10.2.1 Aide à la mise en œuvre des PDZA

ATTENDU QUE le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification visant à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles;

ATTENDU QU'à la suite des huit projets pilotes de PDZA, plusieurs MRC ont soit terminé ou sont en voie de réaliser un PDZA;

ATTENDU QUE le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec indiquait qu'il étudiait les différentes possibilités de mise en œuvre des PDZA en conclusion de son bilan des projets pilotes de 2011;

ATTENDU QU'à ce jour, les MRC ayant complété l'élaboration de leur PDZA n'ont aucun levier financier de la part du gouvernement pour la mise en œuvre des PDZA;

5594-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche demande au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Pierre Paradis, de prévoir des mesures financières nécessaires à la mise en œuvre des Plans de développement de la zone agricole élaborés par la MRC;

- Il est également résolu de transmettre copie de la présente à la FQM.

10.2.2 Transposition des limites de la zone agricole

ATTENDU QUE la rénovation cadastrale couvre maintenant une vaste partie du territoire agricole;

ATTENDU les impacts de cette rénovation dans le domaine de la gestion du territoire tant du côté des opérations de la Commission de la protection du territoire agricole que du côté des intervenants municipaux et régionaux;

ATTENDU QUE la Commission a entrepris un projet visant la transposition des limites de la zone agricole au Cadastre du Québec;

ATTENDU QUE l'exercice consiste essentiellement à établir la correspondance entre la base de la zone agricole, soit la compilation cadastrale du 1:20 000, et le cadastre rénové;

ATTENDU QUE le projet de la Commission n'est pas une occasion de revoir les limites de la zone agricole;

ATTENDU QUE l'exercice à terme maintient, sur le territoire, des discordances entre la limite transposée de la zone agricole et la délimitation du nouveau cadastre du Québec;

5595-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur André Labbé, il est résolu à l'unanimité de demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Pierre Paradis, de modifier la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles afin de prévoir un processus de révision des limites de la zone agricole avec les municipalités régionales de comté, et ce dans le but d'assurer une plus grande harmonisation entre la délimitation de la zone agricole et le cadastre du Québec;

- Il est également résolu de transmettre copie de la présente à la FQM.

11.1– **PACTE RURAL : RECOMMANDATION D'UN PROJET**

ATTENDU QUE le comité de la ruralité s'est réuni le 8 janvier pour procéder à l'analyse d'un projet déposé.

5596-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte le rapport du comité de la ruralité et procède à l'octroi du montant ci-dessous :

<u>Promoteur</u>	<u>Projet</u>	<u>Montant accordé</u>
Service Loisirs et Tourisme Saint-Victor	Gestion numérique des loisirs	2 315,36 \$

11.2 **FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

ATTENDU QU'un appel de projets a été lancé auprès des individus et organismes du milieu dans le cadre du programme d'aide financière du Fonds culturel;

ATTENDU QUE le comité d'analyse a procédé à l'étude des projets présentés sur la base des critères d'admissibilité du Fonds;

5597-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le Conseil approuve l'attribution des montants suivants :

Promoteur	Montant accordé
Soretoss (Saint-Séverin) Méo se met en scène	4 000 \$
Municipalité de Saint-Victor Art de la rue	4 000 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce Les vendredis de la relève	4 000 \$
Municipalité de Saint-Jules Histoires et légendes de Saint-Jules	4 500 \$
Municipalité de Saint-Frédéric Un parc en mouvement	1 000 \$
Troupe de théâtre les Deux masques de Beauce La plainte des hivers rouges	4 500 \$
Les Loisirs de Tring-Jonction Initiation aux arts de la scène	1 350 \$
TOTAL DU VOLET RÉGULIER	23 350 \$

Promoteur	Montant accordé
Les Loisirs de Tring-Jonction Je t'aime mon beau livre	1 000 \$
Municipalité de Saint-Victor Bibliothèque volante	1 000 \$
Musée Marius-Barbeau Un objet, un livre, un écrivain	2 000 \$
TOTAL DU VOLET PLAN DU LIVRE	4 000 \$

Le Conseil accepte qu'un montant résiduel de 4 000 \$ du Volet Plan du livre soit utilisé pour développer des clubs de lecture dans les municipalités s'inspirant des projets de Saint-Victor et de Tring-Jonction.

12.0– PISTE CYCLABLE

Monsieur Provençal indique qu'une conférence de presse a eu lieu en avant-midi pour faire part aux médias de l'état d'avancement du dossier.

Ainsi, il est précisé que la MRC est allée en appel d'offres pour le démantèlement de la voie ferrée et que les offres seront ouvertes le 26, à moins que le délai ne soit prolongé quelque peu.

Monsieur Provençal indique que la levée de fonds a atteint le million de dollars.

Monsieur Provençal réitère qu'aucun argent ne sera demandé aux municipalités autres que Beauceville et Saint-Joseph-de-Beauce pour la construction.

13.0– ÉVALUATION FONCIÈRE : DOSSIER DU PALAIS DE JUSTICE

Monsieur Roy indique que la Société québécoise des infrastructures (SQI) conteste la valeur du Palais de justice de Saint-Joseph inscrite au rôle d'évaluation foncière. La valeur au rôle est d'environ 10 M\$ et la SQI souhaite qu'elle soit à 5 M\$.

Une baisse de la valeur au rôle signifierait une perte de revenus pour la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, mais aurait également un effet sur la répartition des quotes-parts.

Comme la MRC est une MRC à caractère rural et qu'elle n'est dotée d'aucune réglementation spécifique à ce genre de dossier, elle doit assumer les coûts reliés à la défense. L'embauche d'un évaluateur spécialité s'impose de même que celle éventuelle d'un avocat spécialisé.

5598-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité :

- Que la MRC prévoit un montant maximum, pour le moment, de 50 000 \$ pour le recours à un évaluateur spécialisé et à un avocat spécialisé pour la défense du dossier de contestation de l'évaluation foncière du Palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce;
- Que la MRC renouvelle sa demande d'aide auprès du Fonds de défense de la FQM;
- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce adresse une telle demande auprès de l'UMQ.

14.0– JOURNÉE DE RÉFLEXION (Lac à l'épaule)

Comme il en avait fait part le 25 novembre 2015, monsieur Provençal réitère son projet de tenir une journée de réflexion pour discuter de certains sujets stratégiques pour la MRC, dont :

- La ventilation de l'usage des sommes accordées dans le cadre du prochain FDT, ainsi que d'autres sommes qui pourraient être accordées par le gouvernement du Québec;
- Le renouvellement ou non de l'entente de développement culturel qui prend fin le 31 décembre 2016;
- Le plan d'action et les priorités annuelles;
- L'analyse du surplus accumulé;
- Une réflexion sur des ententes inter MRC;
- Tout autre sujet pertinent qui pourrait être proposé préalablement.

Après consultation, il ressort que cette rencontre aura lieu le 20 février entre 9 heures et 14 heures à la MRC.

15.0– DEMANDE DE MONSIEUR MARCEL PARÉ

Monsieur Provençal fait part d'une opinion de l'avocat Claude Jean relativement à une demande de monsieur Marcel Paré concernant un citoyen de Saint-Jules et la SAAQ.

Tel que suggéré dans l'opinion, la MRC ne se mêlera pas à un dossier individuel, mais pourrait éventuellement intervenir sur une base plus générale.

16.0– SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Le texte du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie a été transmis à madame Amélie Rhéaume du MSP pour obtenir ses commentaires. Celle-ci a noté un certain nombre d'éléments de non-conformité principalement en ce qui a trait à la force de frappe.

Monsieur Guy Poulin se plongera dans le dossier dès le retour de ses vacances le 18 janvier. Madame Rhéaume se dit ouverte à des compromis, mais elle a besoin de justification.

Monsieur Bolduc est d'avis que toutes les municipalités doivent être traitées sur le même pied.

Le comité de sécurité incendie devrait tenir une réunion le 27 janvier.

ATTENDU QU'un protocole d'entente régissant les modalités d'entraide lors d'intervention incendie entre les municipalités de la MRC Robert-Cliche a été élaboré;

ATTENDU QUE ledit protocole fait l'objet d'un consensus entre tous les intervenants concernés;

5599-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche entérine le contenu dudit protocole.

17.0– REPRÉSENTANT DE BEAUCEVILLE

Monsieur Provençal indique qu'il entend se prévaloir de la prérogative offerte par l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale qui stipule que le Conseil d'une municipalité locale dont le maire est élu préfet peut désigner parmi ses membres une personne pour remplacer le maire à titre de représentant de la municipalité.

Monsieur Provençal indique qu'il sera ainsi plus à l'aise dans son rôle de préfet.

Après discussion, il est convenu que la MRC assumera les frais de rémunération de ce nouvel élu.

18.0– PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR) : BUDGET

Le Conseil prend note que la MRC sera dotée d'un budget de 45 000 \$ jusqu'au 31 mars 2016 pour le nouveau programme RénoRégion. Il s'avère de plus que ce nouveau programme ferme pratiquement toute possibilité d'aide financière en ce qui a trait aux installations septiques.

19.0– REMERCIEMENTS AUX MAIRES

Monsieur Provençal souhaite rendre un hommage particulier à trois maires pour leurs services rendus soit monsieur André Labbé, préfet de 2005 à 2009, monsieur Jean-Rock Veilleux, préfet de 2009 à 2015 et monsieur Henri Gagné, qui siège à la MRC depuis le 14 octobre 1998. Une plaque est remise à chacun.

20.0– SONDAGE CSP

Monsieur Provençal remet aux membres le résultat du sondage pour identifier les priorités locales 2016 et il invite les maires à en faire part à leur directeur général.

21.0– MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

La MRC a reçu le 5 janvier une lettre de la Commission de l'équité salariale du Québec lui indiquant qu'elle est dans l'obligation de réaliser l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

Sur cette base, la MRC est allée en processus d'appel d'offres et deux offres ont été reçues :

- Monsieur Jocelyn Benoît : entre 784,90 \$ (plus taxes) et 944,90 \$ (plus taxes)
- Monsieur Marc-André Paré : 600 \$ (plus taxes).

5600-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité que le mandat d'évaluation du maintien de l'équité salariale soit accordé à monsieur Marc-André Paré.

22.0– CORRESPONDANCES

Monsieur Provençal indique que les correspondances provenant de l'UPA de Chaudière-Appalaches concernant l'implantation d'une commission agroalimentaire, le contrôle des plantes envahissantes, le REA et le moratoire sur l'augmentation des superficies en culture, seront acheminées à la TREMCA (Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches) avant d'être étudiées au niveau de chaque MRC.

23.0– AFFAIRES NOUVELLES**a) FQM : *Rendez-vous du président***

Monsieur Provençal rappelle que tous les élus membres de la FQM sont invités à participer au *Rendez-vous du président* qui aura lieu le jeudi 21 janvier à 19 heures au Manoir du Lac-Échemin. L'inscription doit se faire sur le site internet de la FQM.

b) PRÉCA : persévérance scolaire

ATTENDU la précédente Entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches, qui devait se terminer au 30 juin 2017;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches mettra fin à ses activités le 31 mars 2016;

ATTENDU QUE les partenaires signataires de l'Entente spécifique ont réaffirmé leur volonté d'agir collectivement pour la persévérance scolaire et la valorisation des carrières scientifiques et technologiques;

ATTENDU QUE les partenaires doivent se munir d'une autre entente entre le 1er avril 2016 et le 30 juin 2017, soit après la fermeture de la Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches.

5601-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jeannot Roy, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet, monsieur Luc Provençal à signer pour et au nom de la MRC Robert-Cliche, l'Entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches.

24.0— **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

25.0— **LEVÉE DE LA SÉANCE**

5602-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 heures 40.

Luc Provençal

Préfet

Gilbert Caron

Secrétaire-trésorier